Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251210-20251201-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 10/12/2025
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11	L'an 2025, le 10 décembre à 19h45, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 03/12/2025.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL ; Florent BONDU ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Marie ALONSO, Thérèse MONNET. Excusé(es) : Mickaël YOU Absent(es) : Secrétaire de la séance : Céline ROUSSEL

2025-12-01 : logements : avenant travaux.

Le cabinet de contrôle technique DEKRA a demandé, lors d'une visite de chantier, à ce que l'étanchéité du bâtiment soit revue. Cela entraine des avenants.

Deux entreprises sont concernées par cette demande :

Corgne : + 2 701.20€ HT

Moisy : + 3 473.65€ HT

- Le conseil, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les avenants de l'entreprise Corgne (2701.20€ HT) et de l'entreprise MOISY (3 473.65€ HT) afin de répondre aux demandes du cabinet DEKRA concernant l'étanchéité des futurs logements.
- Autorise M. le Maire à signer les avenants et à passer les écritures comptables.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Céline ROUSSEL

Le Maire,
Raymond SOULAS

MAIRIE D'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE